



DOSSIER DE PRESENTATION

FEVRIER 2023



LA SIRENE DE PARIS

QUI SOMMES-NOUS?

Créée en **1874**, **La Sirène** est l'un des plus anciens **orchestres d'harmonie** de la capitale. D'abord une fanfare, l'orchestre compte aujourd'hui 70 musiciens, amateurs de bon niveau, venant d'horizons divers. Il propose une saison d'une dizaine de dates par an. Cette **institution musicale** s'inscrit à la croisée des styles musicaux : classique, jazz, musiques de film...

Comptant à l'origine une dizaine de musiciens, elle accueille au début du XXème siècle plus de 140 instrumentistes se produisant dans de nombreuses manifestations en province et à l'étranger. La Sirène jouit alors d'une renommée certaine. Les plus grands compositeurs de l'époque écrivent alors des transcriptions pour l'orchestre (Camille Saint-Saëns, Claude Debussy...). En 1995, Fabrice Colas, défenseur de l'orchestre d'harmonie de tradition française en prend la direction musicale avec pour objectif de redonner vie à l'ensemble et d'en faire une harmonie dynamique et de qualité. Grâce à un travail soutenu, La Sirène a vu ses effectifs et sa qualité musicale progresser d'année en année proposant des programmes musicaux de grande qualité dans des lieux prestigieux de Paris. Depuis 2021, la direction musicale de l'orchestre est assurée par un tout jeune chef talentueux, Grégoire Michaud.

Installée dans le **14e arrondissement**, La Sirène est également connue comme **un lieu de répétition** pour les différents ensembles amateurs et professionnels. En effet, au début du XXe siècle, afin d'avoir un lieu de répétition pérenne, ses membres ont lancé une souscription pour acquérir un terrain, sur lequel ils ont construit leur salle. Actuellement en reconstruction, le futur espace culturel de La Sirène a vocation à porter un projet artistique et culturel ambitieux autour des instruments à vent et percussions, pour tous les publics.



SOMMAIRE



PARTIE 1	
UN CONCOURS INTERNATIONAL	04
PARTIE 2	
QUELS ESPACES POUR QUELLES ACTIVITES?	10
PARTIE 3	
DE LA MUSIQUE DANS ET HORS LES MURS	20



LE PROJET ARCHITECTURAL : UN EQUIPEMENT "OUVERT" SUR LE QUARTIER

DU CHOIX DE L'ARCHITECTE A LA CONSTRUCTION
DU BÂTIMENT

UN CONCOURS INTERNATIONAL

A l'issue d'un concours international d'architecture, l'agence Avenier Cornejo Architectes a été désignée comme lauréate en septembre 2018.

La parcelle du projet se situe dans le prolongement de l'immeuble Le Méridien (son nom vient de sa situation géographique, situé très exactement sur le méridien de Paris), au numéro 20 de la rue Dareau, dans le 14^e arrondissement de Paris. Cette parcelle est adossée au pignon du Méridien, qui s'élève sur 13 étages et développe une forme en Y. Le soin apporté à cette réalisation demeure visible dans le choix des matériaux et dans les espaces verts pour offrir une grande respiration à la rue Dareau et la rue Dubois.

La volonté architecturale, volumétrique et visuelle pour ce projet est **l'inscription dans la composition du quartier** et notamment du Méridien avec un recherche sur la continuité et la générosité tout en sobriété. Pourvu de trois orientations Nord/Est, Est et Sud/Est, le bâtiment existant, en RDC, se déploie comme une invitation sur le carrefour des deux rues Dareau et Dubois.

Attentive à la prise en compte des intérêts du quartier, La Sirène a souhaité associer le voisinage dans l'élaboration du cahier des charges ainsi qu'à l'occasion du jury du concours.

Christelle Avenier et Miguel Cornejo créent leur agence en 2008 à Paris. Tout en livrant ses premiers projets l'agence est lauréate du prix «Europe 40 under 40» en 2014, qui récompense les jeunes architectes émergents. La même année, ils sont nommés à l'Équerre d'Argent. Depuis l'agence a acquis une forte expérience dans les domaines du logement et des équipements publics. Leur démarche est de plus en plus axée sur l'environnement et la connaissance des matériaux, ce qui leur permet d'optimiser chaque détail. Leur travail s'exprime aussi avec l'espace, la lumière, les espaces extérieurs, précieux en milieu urbain. Aujourd'hui l'agence est en phase de conception et construction sur différents projets de logements, équipements médicaux, scolaires et culturels dans diverses villes de France. Trois bâtiments de logements à Pantin leur valent une nouvelle nomination à l'Équerre d'Argent 2019 dans la catégorie Logement.



Maquette du concours - Projet Lauréat

Ce programme est complété par une résidence-services de 51 studios pour jeunes actifs et étudiants installés dans les niveaux supérieurs qui sera gérée par Hénéo, filiale de la RIVP. Ils participent à la mixité fonctionnelle.

Appuyé sur le pignon du Méridien, le projet se développe du R-2 au R+6. Le rez-de-chaussée épouse le gabarit existant en se resserrant au R+1 pour libérer deux

terrasses plantées inaccessibles et une grande terrasse accessible semi-abritée. Les étages supérieurs du R+2 au R+6 se développent dans la continuité et l'alignement du Méridien.

Des espaces verts agrémentent les toitures du R+1, R+5, R+6. Ils s'intègrent dans la dynamique du quartier et la composition plantée du Méridien.

Dans le cadre de ce projet, La Sirène exploitera un nouvel espace Culturel en rez-de-chaussée et dans les niveaux situés en sous-sol.





Programme

- Equipement musical
- Résidence de 51 logements
 - 15 logements étudiants
 - 36 logements jeunes fonctionnaires

Maîtrise d'ouvrage

- RIVP

Utilisateurs

- HENEO
- La Sirène

Maîtrise d'oeuvre

- Avenier Cornejo architectes [architecte]
- EVP Ingénierie [structure]
- B52 Ingénierie [fluide]
- Bougon Ingénierie [économiste]
- Acoustibel Ingénierie [acoustique]
- Etamine Ingénierie [HQE]

Entreprise générale

- AMT, entreprise générale mandataire

Performances environnementales

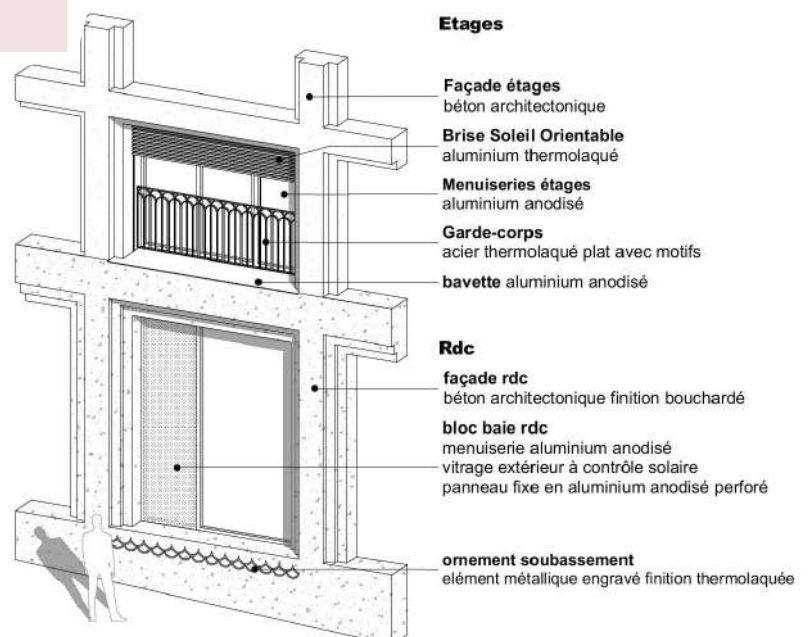
- HQE Plan Climat de la Ville de Paris
- Label E+C niveau E2C1
- RT2012 -20%

L'architecture **sobre et résolument contemporaine** répond aux immeubles voisins que ce soit en termes de matériaux (béton soigneusement travaillé et éléments métalliques laqués de teinte uniforme) ou d'ordonnancement (socle, corps de bâtiment et retrait en attique).

Les baies vitrées, généreuses et régulières, apporteront une légèreté au bâtiment, donnant vues et lumières à l'intérieur des logements et de l'équipement. L'ensoleillement direct des vitrages sera réduit par des brise-soleils orientables dans les étages et par des vitrages à contrôle solaire au RDC.

Le **motif géométrique en forme d'écaille** des gardes corps et de l'engravure dans le béton en soubassement donneront une préciosité à l'ensemble et fait échos au nom de l'orchestre La Sirène. Le béton dit « architectonique » sera coulé sur place et travaillé par polissage.

Un projet qui s'inscrit dans une démarche environnementale forte.





FACADE EN BETON ARCHITECTONIQUE

MENUISERIES EN ALUMINIUM ANODISE

BRISE SOLEIL A LAMES EN ALUMINIUM
THERMOLAQUE, ORIENTABLES ET RETRACTABLES

GARDE CORPS EN ACIER THERMOLAQUE

FACADE EN BETON ARCHITECTONIQUE AVEC
UN POLISSAGE ET ENGRAVURE

MENUISERIES EN ACIER ANODISE



UN LIEU DÉDIÉ À LA PRATIQUE MUSICALE COLLECTIVE

DESCRIPTIF DES ESPACES

QUELS ESPACES POUR QUELLES ACTIVITES?

Les nouveaux espaces auront vocation à poursuivre leur mission initiale de lieu de répétition tout en développant un projet artistique et culturel ambitieux autour de résidences d'artistes, d'actions pédagogiques et d'une saison culturelle.

Afin d'amplifier sa présence dans le quartier, La Sirène souhaite faire de ces nouveaux espaces, un lieu ouvert à tous : musiciens, mélomanes ou habitants de l'arrondissement. La multiplicité des activités et événements proposés dans et hors les murs doit permettre à chacun de s'approprier ce lieu.

L'association souhaite offrir de nouvelles possibilités d'usages : saison culturelle, conférences et événements musicaux, projets d'éducation artistique et culturelle, activités pédagogiques, réunions.

Etablissement Recevant du Public, le bâtiment a vocation à accueillir des activités très variées grâce à la modularité de ses espaces. Une gestion flexible permettra de répondre aux différentes sollicitations et d'offrir un lieu disponible et accessible en journée mais aussi en soirée, en semaine et le week-end.

De nouvelles possibilités d'accueil et une meilleure inscription dans le 14ème



Perspective sur la terrasse de la résidence

1/ Rez-de-Chaussée

Le Pavillon de la Sirène conserve son entrée historique au 20 rue Dareau mais l'accessibilité sera optimisée, avec un nouvel accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) à niveau côté rue Emile Dubois. Le déchargement du matériel est ainsi facilité. Ces deux accès sont sécurisés (alarme, visiophone et grille anti-intrusion). Une réflexion sur les accès, en particulier en l'absence du personnel salarié a été conduite par l'association en s'appuyant sur des expériences réussies ayant fait appel à la domotique.

Le hall a été conçu de façon à être traversant et lumineux, devenant un espace de convivialité (machine à café, banquette...), d'information et d'exposition. Il distribue l'ensemble des espaces et dispose d'un bloc sanitaire mixte comprenant trois WC dont un accessible aux PMR.

L'escalier principal, est situé au cœur du bâtiment Il dessert les espaces de répétitions et de concerts. Un escalier de secours et un monte-charge (accessible aux PMR) viennent compléter le dispositif de circulation.

Dans le prolongement de la salle polyvalente, côté rue Dareau, et bénéficiant d'un éclairage naturel généreux, se situeront les nouveaux bureaux de l'association mais également ceux de l'orchestre Pasedeloup. Le partenariat existe déjà de longue date mais l'intégration de leurs bureaux nous permettra de mutualiser davantage de services et d'instruments mais aussi la future régie du bâtiment. Les deux bureaux feront environ 60m². L'un d'eux bénéficie d'un contact visuel direct avec le hall d'entrée pour sécuriser au maximum les accès.



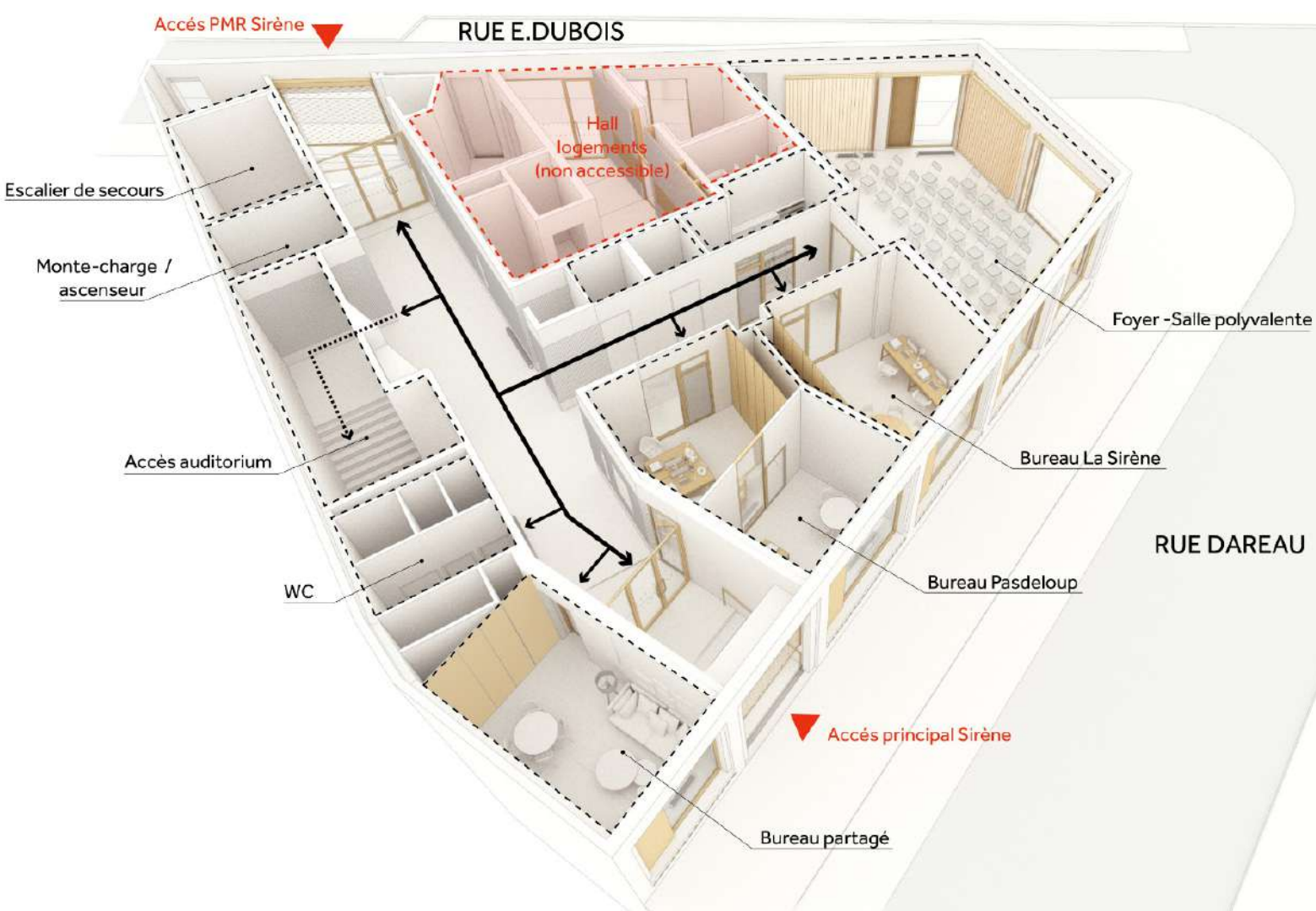
Nouvel accès principal rue Dareau



Hall Traversant vers rue Dareau



Hall Traversant vers rue E. Dubois



LE FOYER

SALLE POLYVALENTE



Le foyer, installé à l'angle des rues Dareau et Emile Dubois constitue la pièce principale du rez-de-chaussée, et sera largement vitrée. L'activité de cette salle participera à l'animation du quartier grâce à sa forte visibilité. Il aura un accès direct à un espace catering ou office traiteur.

Cette salle constituera d'une part :

- Un foyer pour les musiciens leur permettant de se retrouver, de faire une pause et de prendre une collation ;
- Un espace de convivialité permettant de se retrouver après un concert autour d'un verre ;
- Une salle de répétition complémentaire pour un travail en partielles mais aussi pour des chœurs ou des ensembles de musique de chambre ;
- Une salle de réunion pour les conseils d'administration des associations ou pour des petits séminaires.

FICHE TECHNIQUE

Surface : 80m²

HSP : 3,3m

Tratement acoustique : fibre de bois

Sol : béton poli

Fonction : Multi-usages et modulable.

A proximité : distributeur boissons chaudes, fontaine, bouilloire et micro-ondes

Equipements :

- Chaise (50aine)
- Piano droit
- Pupitres
- Vidéo projecteur et écran
- Tables



Perspective sur l'entrée de la salle polyvalente

ESPACE DE TRAVAIL

SALLE PARTAGÉE



Dans le prolongement du foyer, se situeront les nouveaux bureaux de l'association mais également ceux de l'orchestre Padeloup, résident historique. Un bureau de passage sera également proposé pour les différents utilisateurs et leurs équipes salariées.

Il permet une utilisation ponctuelle pour les équipes administratives et de production des ensembles répétant dans les locaux.

FICHE TECHNIQUE

Surface : 19m²

Sol : béton poli

Fonction : bureau partagé et salle de loisirs

Aproximité : distributeur boissons chaudes, fontaine, bouilloire et micro-ondes

Equipements :

- 2 postes de travail
- Chaises
- Accès imprimante, photocopieur et internet



Perspective sur le bureau de passage

2/ Entre-sol et Sous-sol

Un entresol accueillera les locaux techniques, un local de stockage et la bibliothèque musicale. Pour améliorer les conditions d'accueil y compris pour limiter la présence d'aérosols, le système de ventilation double-flux a été étudié pour permettre un renouvellement continu de l'air.

Le sous-sol intègre principalement un auditorium polyvalent en double hauteur afin de bénéficier d'une hauteur sous plafond maximale de 6m. Une ouverture est ménagée dans la cage d'escalier d'accès donnant un point de vue panoramique sur les activités en cours.

Avec ses 220m², jusqu'à 200 personnes pourront être accueillies en toute sécurité. Deux studios de répétition de 40m², une loge et des sanitaires complètent le programme.

Un dispositif de type « boîte dans la boîte » sera mis en œuvre dans chacune des salles. Ils s'agit du dispositif technique la plus performante en termes d'isolation acoustique vis-à-vis des autres espaces mais également des tiers.

Les 2/3 des murs de l'auditorium seront habillés de diffuseurs en chêne massif, pour atteindre les performances acoustiques et de qualité sonore attendues et conférer un esprit chaleureux à l'espace. Le plafond sera habillé de panneaux acoustiques en fibre de bois. Un rideau acoustique coloré viendra également compléter le dispositif acoustique dans une volonté de modularité et de mise en scène de l'espace. Il permettra d'adapter le volume selon le type de formation accueillie. Enfin, des ponts lumières seront installés afin de permettre d'accueillir des petites formes scéniques. Un système de sonorisation et de vidéo-projection complètera l'équipement, notamment pour les ciné-concerts ou des conférences.

Dans une logique de développement durable, une attention particulière a été accordée au réemploi de matériaux et à des équipements peu gourmands en énergie.

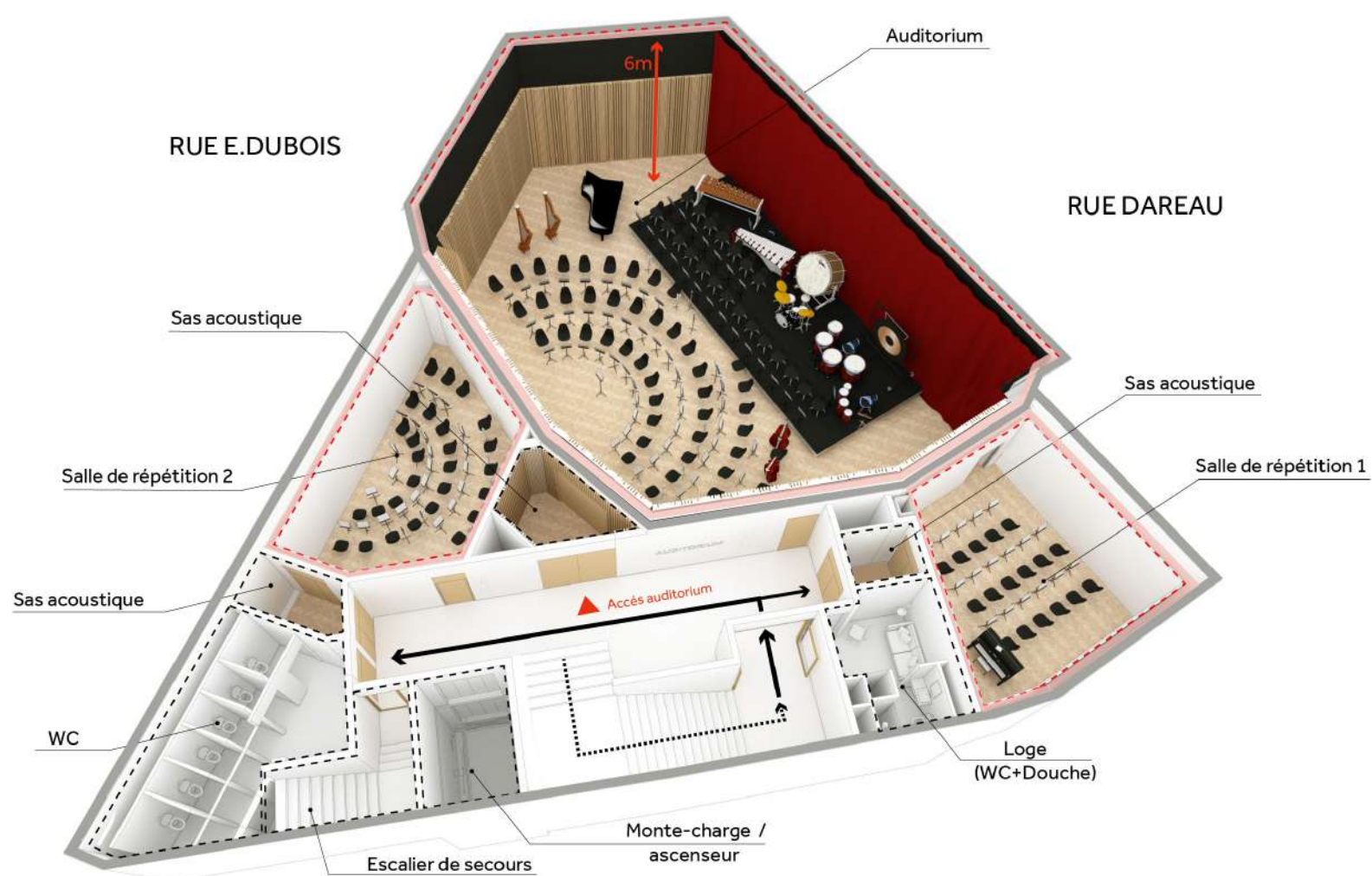
Un projet respectueux de l'environnement



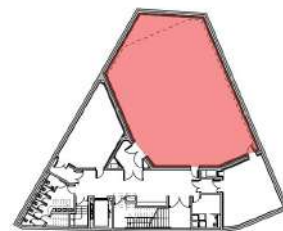
Vue sur l'auditorium depuis la cage d'escalier



Espace d'attente devant l'auditorium et les salles de répétition



AUDITORIUM ESPACE MODULABLE ET ÉQUIPÉ CONCERT & ENREGISTREMENT



FICHE TECHNIQUE

Surface : 220m²

HSP : 5,90m

Capacité : 200 personnes

Tratement acoustique : boîte dans la boîte
séquence en chêne et rideau acoustique,

Sol : parquet chêne massif

Fonction : Multi-usages et modulable.

- Répétition pour grands ensembles
- Enregistrement
- Réunion/formation
- Conférence/audition
- Concert/spectacle acoustique ou amplifié

Equipements :

- Chaise (100aine)
- Pupitres (100aine)
- Vidéo projecteur et écran 6mx3m
- Piano ³/₄ queue Seiler
- Praticables à hauteur variable
- Câblage pour enregistrement et captation avec régie attenante (liaison vidéo)
- Ponts lumière (projecteurs LED)
- Système de sonorisation fixe

Espace scénique : 12mx5m maxi

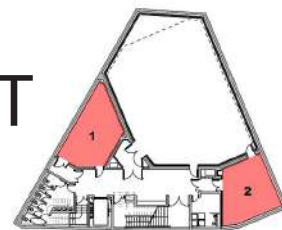


Perspective sur l'auditorium

STUDIOS 1&2

PETITS ENSEMBLES UNIQUEMENT

RÉPÉTITION & ENREGISTREMENT



FICHE TECHNIQUE

Surface : 2x40m²

HSP : 3,10m

Capacité : 35 personnes

Tratement acoustique : boîte dans la boîte
fibre de bois

Sol : parquet chêne massif

Fonction : Multi-usages et modulable.

- Répétition
- Audition
- Atelier pédagogique
- Enregistrement
- Loge/vestiaire/régie
(en cas d'événement dans l'auditorium)

Equipements :

- 30 chaises
- Pupitres
- Piano droit et ¼ queue
- Tableau blanc avec portée
- Câblage pour enregistrement



Perspective sur un studio

PARTIE 3



DE LA MUSIQUE DANS ET HORS LES MURS

UNE FABRIQUE MUSICALE ET ARTISTIQUE

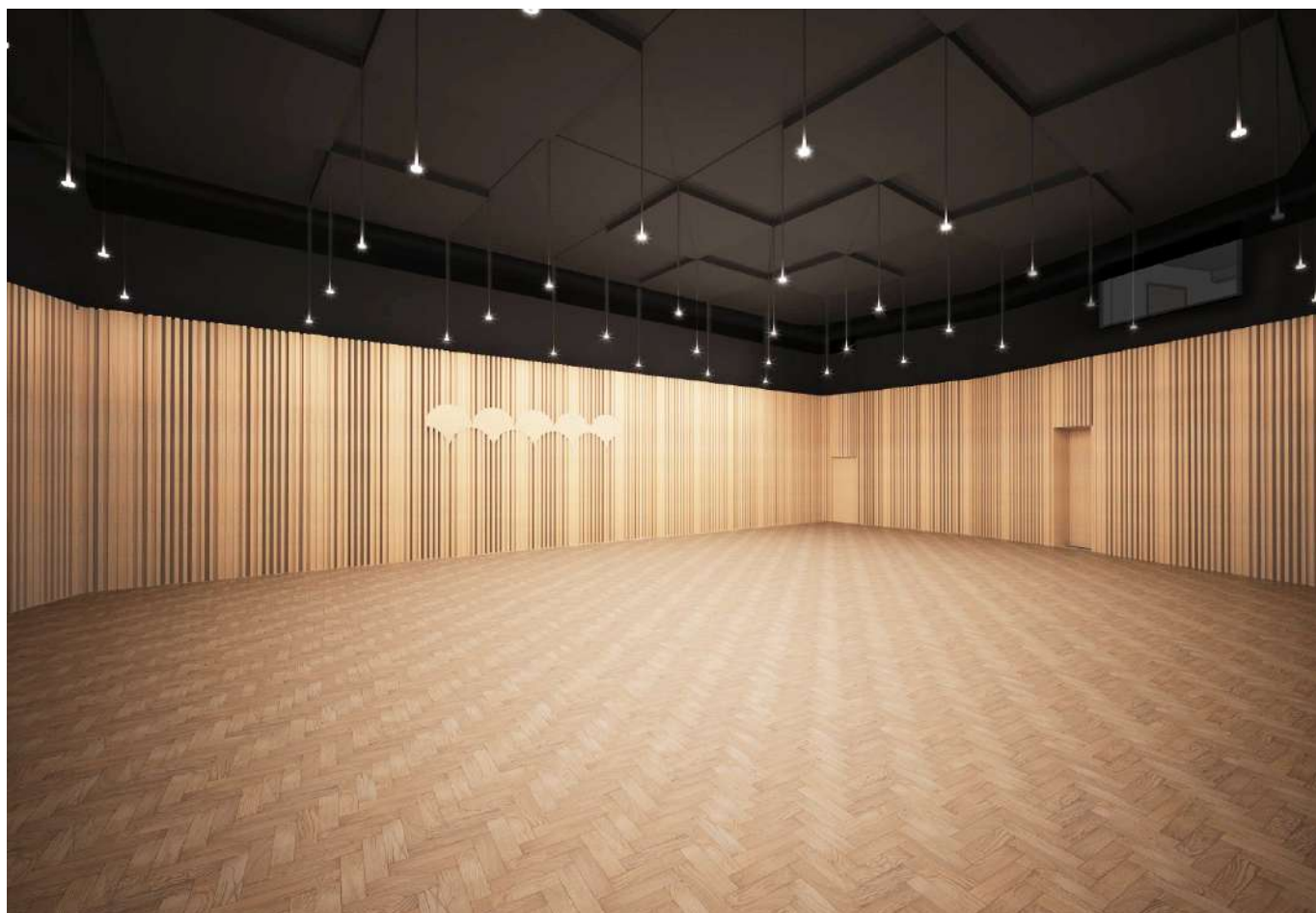
LE PROJET ARTISTIQUE & CULTUREL

Le projet artistique et culturel du Pavillon de la Sirène s'appuie sur 5 piliers historiques : les pratiques collectives, un orchestre à vent et percussions, un espace de répétition, l'éducation populaire et l'inscription territoriale.

Il s'agit de conserver l'esprit initial du lieu à savoir celui de l'ouverture à toutes les formes musicales, et aux pratiques musicales collectives qu'elles soient professionnelles ou amateurs.

Fort d'un nouvel équipement adapté pour recevoir du public, Le Pavillon de la Sirène souhaite s'ancrer davantage sur son territoire et ainsi proposer une programmation artistique de qualité et des temps dédiés aux publics du champ scolaire, social ou des solidarités.

Autour de son auditorium polyvalent, le Pavillon de la Sirène pourra développer de nouvelles activités, en particulier l'accueil de représentations pour une jauge de 120 personnes et une dizaine d'artistes sur le plateau.



Perspective sur l'auditorium

1 / Un lieu de fabrique musical

Dans l'esprit des fabriques artistiques, la vocation première de ce lieu restera l'accueil d'artistes pour des temps de création. Le besoin en lieu de répétition de qualité et disposant d'un grand plateau est important, en Île de France, et à Paris y compris pour l'enregistrement. L'association souhaite développer l'accueil en résidence d'artistes et d'ensembles, qu'ils soient amateurs ou professionnels, qui souhaitent s'impliquer dans la vie du lieu et son projet.

Ces résidents, accueillis régulièrement pour un ou plusieurs projets, pourront ainsi bénéficier des studios pour leurs répétitions et temps de recherche ou leurs enregistrements, ainsi que du plateau pour une création qui pourra permettre une mise en lumière et une scénographie. Les conditions d'accueil, notamment financières, seront adaptées au profil de chacune des équipes accueillies (financement structurel, subvention résidence) et des soutiens institutionnels mobilisables. Des locations seront également possibles pour des productions de grands ensembles.

Alors que l'orchestre d'harmonie amateur constitue sa force artistique historique, avec une saison hors-les-murs une dizaine de fois par an le weekend, Le Pavillon de la Sirène souhaite s'ouvrir aux équipes professionnelles et ainsi participer au soutien et au rayonnement des ensembles à vents et percussions, dans toutes leurs diversités, formes et esthétiques musicales (jazz, musique contemporaine, musiques du monde, classique...).

Soucieux de répondre aux besoins exprimés, Le Pavillon de la Sirène veillera à proposer dès que possible des temps de diffusion, en priorité le vendredi et le weekend : répétition publique, étape de travail, sortie de résidence, concert pédagogique... A partir de l'actualité des ensembles en résidence, elle pourra ainsi proposer une saison diversifiée. Dans le cadre de son projet territorial, et pour les grands ensembles dont l'orchestre d'harmonie, elle s'attachera à renforcer sa présence hors les murs importante, en particulier dans l'espace public. En dehors de ces projets, la salle sera louée à tarif préférentiel à des ensembles professionnels ou amateurs.



Perspective sur l'auditorium - Configuration répétition

Le Pavillon de la Sirène s'appuiera en particulier sur la présence d'un artiste ou d'un ensemble associé en résidence, pour une durée de deux ans, musique contemporaine, jazz ou jeune public. Sur 2 saisons, il aura pour vocation d'investir le lieu et son environnement de manière régulière mais également d'accompagner de jeunes ensembles émergents. Ces jeunes ensembles seront accueillis pour des résidences de création et d'action culturelle pour une durée maximum d'un an, sur appel à projet. En fonction des disponibilités des espaces, ils pourront avoir accès à un studio de répétition et à l'auditorium. D'autres accueils pourront être construits spécifiquement en partenariat avec des acteurs professionnels.

L'équipe salariée soutiendra la structuration de ces ensembles et apportera un soutien administratif, en communication et diffusion.

2 / Une passerelle entre les pratiques en amateur et professionnelles

Héritière d'une formation musicale qui accueille des amateurs de bons niveaux et futurs professionnels, Le Pavillon de la Sirène s'attachera à créer des liens entre les amateurs et les professionnels mais également les élèves de conservatoire.

Les créneaux en soirée et en journée le weekend seront réservés aux répétitions des ensembles amateurs. Les ensembles accueillis en semaine bénéficieront d'un statut particulier de résident leur permettant un accès privilégié aux scènes ouvertes, masterclass et plus généralement aux propositions artistiques. Ils seront invités à prendre part à la vie du lieu et participer à des actions avec l'artiste associé.

Cette proposition sera complémentaire des espaces disponibles au sein de la Maison des pratiques artistiques amateurs (MPAA), en particulier le site de la Canopée, disposant de 2 salles de répétition.



Perspective sur l'auditorium - Configuration concert

Le Pavillon de la Sirène soutiendra également les compagnonnages entre ensembles confirmés et artistes émergents, tout en donnant la possibilité de créer des passerelles avec des musiciens amateurs : 1e partie, scène ouverte, projets communs... En complémentarité des propositions de ProQuartet principalement orientées vers les cordes, Le Pavillon de la Sirène a vocation à soutenir plus particulièrement les initiatives mettant en lumière les instruments à vent et les percussions.

En partenariat avec la Fédération Musicale de Paris (FMP), Le Pavillon de la Sirène veillera à créer une communauté autour des pratiques musicales amateur et permettre les mutualisations et échanges.

Enfin, pour permettre aux ensembles musicaux qui ne disposent pas d'instruments de percussions, Le Pavillon de la Sirène amplifiera son activité de mise à disposition de ses instruments et de son mobilier d'orchestre dont le parc aura été renouvelé, avec un souci constant d'accessibilité financière. Grâce à un travail poussé sur la gestion des accès y compris en dehors des heures d'ouverture, les ensembles pourront plus facilement accéder au matériel pour leurs concerts. Cette activité se veut complémentaire du parc instrumental géré aujourd'hui par l'ONDIF.

3 / Un projet citoyen et territorial

Inscrit dans la tradition de l'éducation populaire, Le Pavillon de la Sirène amplifiera sa présence auprès des publics, en particulier les plus jeunes. Elle invitera chaque ensemble en résidence à proposer des actions à destination des familles, scolaires, centres sociaux, établissements médico-sociaux, des amateurs mais également du voisinage. Cela pourra prendre la forme d'ateliers, de répétitions commentées, de concerts pédagogiques, mais également de projets participatifs.

Dans ou hors-les-murs, la médiation culturelle constitue un pilier essentiel du projet du nouvel équipement. Consciente du besoin d'être formés à ce type d'interventions, Le Pavillon de la Sirène proposera aux ensembles émergents accueillis un parcours de sensibilisation à la médiation, encadré par des musiciens intervenants.

Afin de faire découvrir plus spécifiquement la famille des vents, Le Pavillon de la Sirène mettra en place une « petite fanfare », cycles de découverte instrumentale par la pratique collective. Sur 10 séances, les enfants seront immergés dans l'univers des cuivres et découvriront les bases du jeu instrumental. Une restitution en famille clôturera cette expérience. Pensé en cohérence avec les établissements d'enseignement de la musique, les enfants pourront poursuivre cette découverte par une inscription à la rentrée suivante dans un cursus d'enseignement artistique.

Inscrite pleinement dans son quartier, Le Pavillon de la Sirène veillera à amplifier ses propositions à destination des habitants et plus largement ceux qui sont présents dans le quartier (étudiants, scolaires, salariés...). Au-delà de la seule activité de diffusion qui pourra intégrer les jardins et immeubles des particuliers, elle proposera des projets participatifs avec les habitants.

Le Pavillon de la Sirène amplifiera enfin ses partenariats avec les établissements d'enseignement artistique (conservatoire du 13e et du 14e, IMEP et écoles de musique associatives) sous la forme de projets pédagogiques, de masterclasses ou d'accueil de restitutions. Elle portera le projet de « Sirène junior » à partir de 2025-2026, un orchestre de jeunes élèves se réunissant pour deux sessions de stage puis une tournée dans un pays de l'Union européenne. Cela contribuera à la dimension citoyenne et européenne du projet et ainsi participer au rayonnement et à la promotion des ensembles à vent à l'échelle internationale.

4 / Partenariats et travail en réseau

Afin d'accompagner le développement du projet, Le Pavillon de la Sirène pourra compter sur de nombreux relais et partenaires. Tout d'abord auprès des professionnels grâce à la FEVIS, au réseau Futurs composés ou Grands Formats. Ensuite auprès des amateurs en partenariat avec les réseaux spécialisés : FMP, MPAA, AFEEV, CMF1...

En lien avec le réseau Actes If qu'elle devrait intégrer en décembre 2022, Le Pavillon de la Sirène développera ses propositions en cohérence avec l'offre existante et construira des projets croisés avec certains de ses membres, permettant ainsi de renforcer la dimension d'accompagnement. Il s'agit de pouvoir s'inscrire plus largement sur le territoire francilien en créant des partenariats durables.

Héritiers de l'éducation populaire, un partenariat structurant sera mis en place avec les JM France qui développent un projet autour du jeune public.

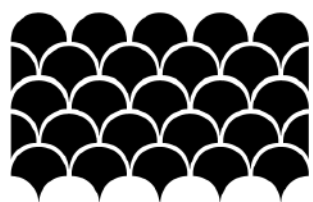
Enfin, pleinement implantée dans le 14e arrondissement, des propositions artistiques originales pluridisciplinaires avec des structures de création de proximité seront construites :

- dans le champ du cirque contemporain avec Circusnext récemment installé à la Ferme Montsouris
- dans le champ du théâtre avec le Théâtre 14
- dans le champ de l'art contemporain avec l'association

Thanks for Nothing qui porte le projet de La Collective dont l'ouverture est prévue en 2024, et qui hébergera la villa Denfert, partenaire du réseau des villa de l'Institut Français.

Ces partenariats sont à construire et d'ores et déjà des discussions ont été initiées avec les directions de ces lieux. Grâce à des propositions innovantes en particulier auprès des publics et dans le cadre de festivals, il s'agit de construire des projets partageables, tout en s'attachant à développer la nouvelle identité de Le Pavillon de la Sirène. Cette démarche sera le socle de partenariats durables au service de la création artistique.

Afin d'assurer la pérennité de l'association, l'association s'attachera à mettre en œuvre de façon graduelle son projet artistique et culturel.



**Le Pavillon
de la
Sirène**

20, rue Dareau - 75014 PARIS
www.lasirenedeparis.fr

Le Pavillon de la Sirène bénéficie du soutien de la Ville de Paris et du Centre national de la musique.

